



Bâle, le 26 novembre 2015

Communiqué de presse

Filiale de Bio Suisse accréditée

L'International Certification Bio Suisse AG (ICB), une filiale de Bio Suisse, est depuis peu officiellement accréditée par la Confédération. L'activité principale d'ICB est la certification du respect du Cahier des charges de Bio Suisse par les entreprises étrangères.

La filiale de Bio Suisse ICB AG avait été créée le 1er octobre 2013. Elle est maintenant officiellement reconnue par le Service d'accréditation suisse (SAS), ce qui signifie une nouvelle étape en direction de la transparence et de l'assurance-qualité. Le contrôle et la certification des produits biologiques importés qui sont vendus avec le label Bourgeon sont équivalents à ceux qui sont en vigueur pour les produits Bourgeon suisses.

ICB assure par des formations et par une étroite collaboration avec les organismes de contrôle locaux que les contrôles supplémentaires exigés par Bio Suisse sont effectués correctement dans les entreprises biologiques étrangères. La certification faite par ICB concerne l'agriculture, la cueillette de plantes sauvages, l'aquaculture, la transformation et le commerce. La condition préalable est toujours une certification bio selon les directives légales en vigueur sur place.

L'équipe d'ICB compte dix collaboratrices et collaborateurs qui disposent d'une grande expérience acquise au cours du travail qu'ils effectuaient auparavant pour Bio Suisse. Une grande exigence à l'égard des normes de qualité ainsi que de bonnes capacités linguistiques et interculturelles sont essentielles pour la réussite du travail d'ICB.

Pour plus d'informations:

Lukas Inderfurth, Responsable du Service médias de Bio Suisse, 061 204 66 25, lukas.inderfurth@bio-suisse.ch
Andrea Seiberth, Directrice d'ICB, 061 385 96 56, andrea.seiberth@icbag.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 6000 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 840 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict Cahier des charges de Bio Suisse. Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative. www.bio-suisse.ch